

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA VALLEE DE KAYSERSBERG ELABORATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

Par arrêté n°2023/328 du 24/10/2023, le Président de la Communauté de Communes de la Vallée de Kaysersberg a décidé de soumettre à l'enquête publique le projet de Plan Local d'Urbanisme Intercommunal de la collectivité qui a pour objectifs de :

Renouveler l'attractivité résidentielle du territoire en s'appuyant sur ses atouts, Améliorer la mobilité des habitants en la rendant moins dépendante de la voiture individuelle, Préserver et améliorer la qualité paysagère, Renforcer l'attractivité des cœurs de village, Conforter et mettre en valeur la trame verte et bleue, Conforter l'activité agricole et soutenir ses évolutions, Privilégier le renouvellement urbain au sein des espaces urbanisés, Développer une approche évolutive du patrimoine bâti et naturel, Renforcer la vie à l'année sur le territoire, Préserver et développer une activité économique diversifiée en limitant la consommation d'espaces, Conforter l'activité touristique, structurante pour le territoire en limitant ses impacts sur l'attractivité résidentielle et sur l'environnement, Développer un urbanisme moins consommateur d'espace, Engager la transition énergétique du territoire et adapter l'urbanisme au changement climatique, Améliorer les performances et la qualité environnementale des réseaux, Prendre en compte les risques et les nuisances

L'enquête se déroulera sur une durée de 33 jours consécutifs :

Du Lundi 13 novembre 2023 à 9h00 au vendredi 15 décembre 2023 à 17h00

M. le Président du Tribunal Administratif de Strasbourg a désigné par décision n° E23000101 /67 en date du 18/10/2023 une commission d'enquête composée de Mme Danièle Dietrich en qualité de Présidente de la commission d'enquête, Mme Yvette Baumann et M. Richard Horn en qualité de membres titulaires et M. René Duscher en qualité de membre suppléant.

Les informations relatives à l'enquête ainsi que le dossier d'enquête publique seront consultables sur le site internet du prestataire PREAMBULES, à l'adresse suivante :

<https://www.registre-dematerialise.fr/4977>

Le dossier d'enquête publique sera également consultable gratuitement sur support papier et sur un poste informatique au siège de la Communauté de Communes et dans les mairies, listées ci-dessous, pendant toute la durée de l'enquête aux jours et heures habituels d'ouverture.

La commission d'enquête se tiendra à disposition du public, sans rendez-vous, pour recevoir ses observations et propositions écrites ou orales, aux dates, heures et lieux suivants :

- **Lundi 13 novembre 2023 de 9h à 12h au siège de la CCVK, 31 rue du Geisbourg 68240 KAYSERSBERG VIGNOBLE**
- **Lundi 13 novembre 2023 de 15h à 17h à la mairie de Katzenthal, 4 place de l'école 68230 KATZENTHAL**
- **Jeudi 16 novembre 2023 de 9h à 12h à la mairie de Labaroche, 298A Le Centre, 68910 LABAROCHE**
- **Mardi 21 novembre 2023 de 9h à 11h à la mairie de Le Bonhomme, 61 rue du 3^e Spahis Algériens, 68650 LE BONHOMME**
- **Mardi 21 novembre 2023 de 14h à 16h à la mairie de Lapoutroie, 39 rue du Général Duffieux, 68650 LAPOUTROIE**
- **Mardi 28 novembre 2023 de 8h30 à 11h30 à la mairie de Kaysersberg, 39 rue du Général De Gaulle, Kaysersberg 68240 KAYSERSBERG VIGNOBLE**
- **Samedi 2 décembre 2023 de 9h à 12h à la mairie d'Orbey, 48 rue Charles de Gaulle, 68370 ORBEY**
- **Vendredi 8 décembre 2023 de 9h à 11h à la mairie de Fréland, 52 Grand Rue 68240 FRELAND**
- **Mardi 12 décembre 2023 de 8h30 à 11h30 à la mairie d'Ammerschwihl, 2 rue de la Reconnaissance 68770 AMMERSCHWIHR**
- **Vendredi 15 décembre 2023 de 14h à 17h au siège de la CCVK, 31 rue du Geisbourg 68240 KAYSERSBERG VIGNOBLE**

Pendant la durée de l'enquête, chacun pourra transmettre ses observations et propositions :

- Soit en les consignant sur les registres d'enquête cotés et paraphés par Madame la Présidente de la commission d'enquête disponibles dans tous les lieux de permanence,
- Soit en les adressant par courrier à l'attention de Madame la Présidente de la commission d'enquête à la Communauté de Communes de la Vallée de Kaysersberg sise 31 rue du Geisbourg, 68240 KAYSERSBERG VIGNOBLE,
- Soit en les adressant par voie électronique à l'adresse mail dédiée à l'enquête publique : enquete-publique-4977@registre-dematerialise.fr

Les contributions transmises par courriel seront publiées dans les meilleurs délais sur le registre dématérialisé <https://www.registre-dematerialise.fr/4977> et donc visibles par tous.

- Soit en les consignant sur le registre dématérialisé accessible à l'adresse suivante : <https://www.registre-dematerialise.fr/4977>

Le dossier de PLUI comporte une évaluation environnementale dans son rapport de présentation.

Ladite évaluation a été envoyée pour avis à l'autorité environnementale. Sa réponse figurera au dossier d'enquête publique.

L'autorité responsable du projet d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal est la Communauté de Communes de la Vallée de Kaysersberg, représentée par son Président, Monsieur Philippe Girardin et dont le siège administratif est situé au 31 rue du Geisbourg, 68240 KAYSERSBERG VIGNOBLE. Des informations peuvent être demandées auprès de l'administration intercommunale à cette adresse.

Au terme de l'enquête, le projet, éventuellement modifié pour tenir compte des avis joints au dossier d'enquête publique, des observations du public et du rapport et des conclusions de la commission d'enquête, sera soumis au Conseil Communautaire pour approbation.

Le rapport et les conclusions de la commission d'enquête seront à disposition du public à la Préfecture du Haut-Rhin, au siège de la Communauté de Communes de la Vallée de Kaysersberg et sur le site internet de l'enquête publique un an après la date de clôture de l'enquête.